



Décision du Maire N°16/2011

Nos réf : PK/JD/DB/MCR



Objet : Signature de l'Avenant n°1 au Marché « Réhabilitation et mise en conformité de sécurité – Bâtiment La Ferme » - Lot 1 – Entreprise PARGAUD

Le Maire de la Commune de Bavans – 25550

- Vu le Code Général des Collectivités et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;
- Vu la délibération en date du 02 novembre 2010 (Sous-Préfecture le 24 novembre 2010) par laquelle le Conseil Municipal de Bavans (25550) a délégué à son Maire, et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article 2122-22 et dans les conditions prévues à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant que Monsieur le Maire est autorisé à prendre toute décision concernant la préparation, la passation et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ; le seuil des marchés est fixé à 300 000 €, et à 15 000 € les avenants ;

DECIDE

Article 1^{er} : La signature de l'Avenant n°1 au Marché cité en objet :

- Objet : moins value de 3 176,56 € HT soit 3 799,17 € TTC
- Nouveau montant du Marché – Lot 1 : 27 589,33 € - 3 799,17 € = 23 790,16 € TTC
(Montant initial) (avenant n°1)

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune qui aura à en connaître lors de sa prochaine séance.

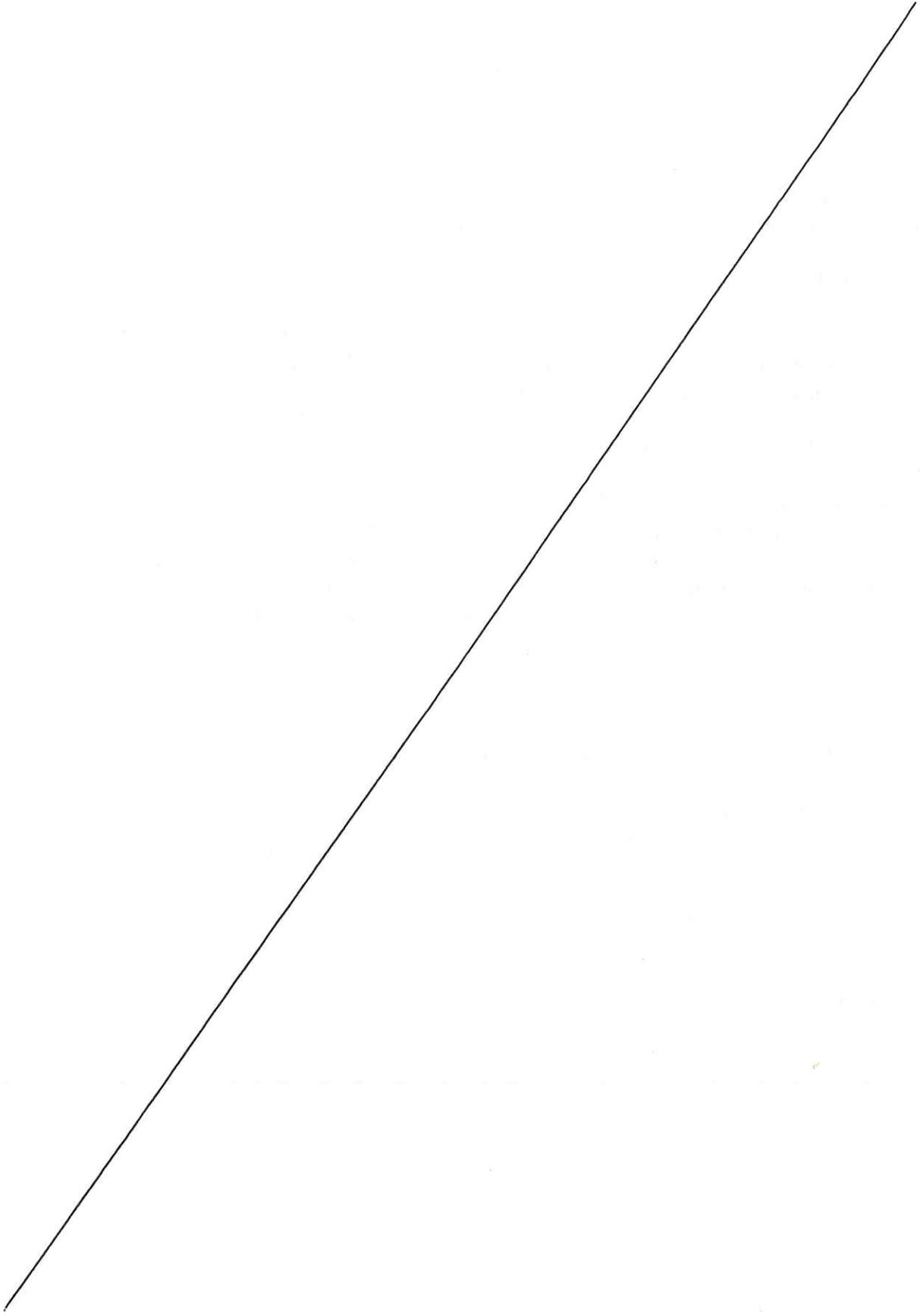
Expédition en sera adressée à Monsieur le Sous Préfet de Montbéliard.



Fait à Bavans le 04 mai 2011

**Le Maire,
Pierre KNEPPERT**





DA à faire

NOTIFICATION D'AVENANT

Commune de BAVANS



Services Techniques

Éclairage - Plomberie

**Commune de BAVANS**

Objet: Réhabilitation et mise en conformité de sécurité du bâtiment "la ferme" - (Lot 1 - Doublage - Cloisons - Peintures).

Monsieur le Directeur de l'entreprise:
PARGAUD SARL
 74 rue G. Charles de Gaulle
 25420 BART

Bavans le 4 mai 2011

Veuillez trouver ci-joint, pour notification, l'avenant de marché concernant l'affaire citée en objet.

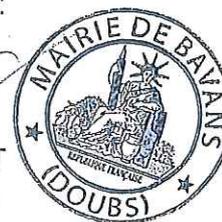
Je vous prie de bien vouloir nous retourner copie de la présente avec la date d'accusé de réception, ainsi que l'original de l'avenant avec signature et cachet, dûment renseigné.

Accusé de réception par l'entreprise ou son représentant

La personne Responsable du Marché
 Monsieur le Maire:

Dossier reçu le 06/05/11

Pierre KNEPPERT



Société PARGAUD
PLÂTRERIE - REINTURE
 74, Rue du Général de Gaulle
 25420 BART
 Tél. : 81 90 58 05



AVENANT A UN MARCHÉ

Organisme : Commune de BAVANS

Titulaire du marché : Entreprise PARGAUD, 74 rue du Général de Gaulle, 25420 BART

Marché principal : Lot 1 – Doublage – Cloisons - Peintures

N° d'identification 149.1/2011/L1

Date de signature du marché par la personne responsable: 14 février 2011
Marché notifié le 14 février 2011 réceptionné le 17 février 2011 par l'entreprise.

Objet : Bâtiment "La Ferme" - Réhabilitation et mise en conformité de sécurité.

Période de préparation du chantier: du 21 mars 2011 au 1^{er} avril 2011 (2 Semaines).
Période d'exécution: du 04 avril 2011 au 03 juin 2011 (9 Semaines)

| | | |
|--|--|-----------------|
| Montant initial : | | 23 068.00 € HT |
| | | 27 589.33 € TTC |
| Montant rectifié selon les précédents avenants : | | 00.00 € HT |
| <i>Sans Objet</i> | | 00.00 € TTC |

AVENANT N° 1

Date : 4 mai 2011

Objet : Bâtiment "La Ferme" - Réhabilitation et mise en conformité de sécurité.

| | | |
|---|------|-----------------|
| Montant (en + ou en -) : | en + | 00.00 € HT |
| | en - | 3 176.56 € HT |
| Nouveau montant du marché compte tenu du nouvel avenant : | | 19 891.44 € HT |
| | | 23 790.16 € TTC |

ARTICLE 1

Le marché dont la désignation est mentionnée ci-dessus est modifié suivant les conditions fixées aux articles suivants, conformément à la décision de la Personne Responsable du Marché dûment autorisé en date du 14 février 2011.

ARTICLE 2

Les travaux engagés dans le bâtiment "La Ferme" par l'entreprise exécutant le lot n°1, ont mis en évidence la fait qu'il n'était pas nécessaire d'utiliser un monte matériaux et de plus que les intervenants pouvaient user des sanitaires et vestiaires in situ.

De plus, à la découverte, l'habillage PPF 13 des murs et du plafond du local archive n'était pas nécessaire, de même que la réalisation d'un plafond coupe feu dans le garage qui sera remplacé par un flocage coupe feu.

Les déchets de chantier étant débarrassés à la journée par les entreprises, il est possible de se passer de l'utilisation d'une benne de chantier.

Ces actions représentent une moins value d'un montant de 3 176.56 € HT (devis joint).

ARTICLE 3

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un seul original, à Bavans, le 04 mai 2011

*Mention manuscrite « Lu et approuvé » et signature
du titulaire du marché.*

Lu et Approuvé

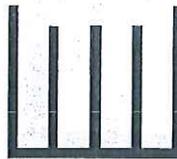
Société PARGAUD
PLATRERIE - PEINTURE
74, Rue du Général de Gaulle
25420 BART
Tél. : 81 90 58 05

A Bavans, le 04 mai 2011
La personne responsable du marché.



Le présent avenant dûment signé a été notifié au titulaire ce jour: 04 mai 2011.

Michel COLLIN Ingénieur diplômé de l'INSA
 Eric LEVY Ingénieur ENSAIS, Diplômé du CHEC
 Matthieu COLLIN Ingénieur diplômé de l'INSA
 Associés



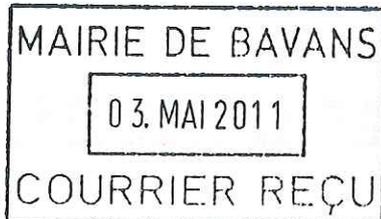
CETEC
 INGENIERIE

CABINET D'ÉTUDES
 TECHNIQUES
 ET D'ENGINEERING
 DANS LA CONSTRUCTION

BÉTON ARMÉ GÉNIE CIVIL

INGÉNIERIE GÉNÉRALE

Ordonnancement, Pilotage, Coordination (O.P.C.)
 Sécurité et Protection de la Santé (S.P.S.)



Mairie de BAVANS
 1, rue des Fleurs

25550 BAVANS

A l'attention de M. BEPOIX
Directeur des Services Techniques

Affaire suivie par : Laurent CUNIN
 Objet : BAVANS – La FERME
 Réhabilitation et mise en conformité.

Montbéliard, le 2 mai 2011

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le devis de l'entreprise PARGAUD faisant état des plus et des moins.

Afin de régulariser le marché de l'entreprise, vous voudrez bien établir un avenant en moins-value sur le lot n° 1 (doublage – cloison – peinture)

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Montant du marché initial : | 23 068,00 € HT |
| Moins-value : | -3 176,56 € |
| Nouveau montant : | 19 891,44 € HT |
| TVA 19,6 % : | 3 898,72 € |
| Total TTC : | 23 790,16 € TTC |

Vous souhaitant bonne réception, recevez, Monsieur, mes cordiales salutations.

Laurent CUNIN

Siège social : Green Park Excellium B - 6, Rue Armand Bloch - BP 72165 - 25202 Montbéliard Cedex

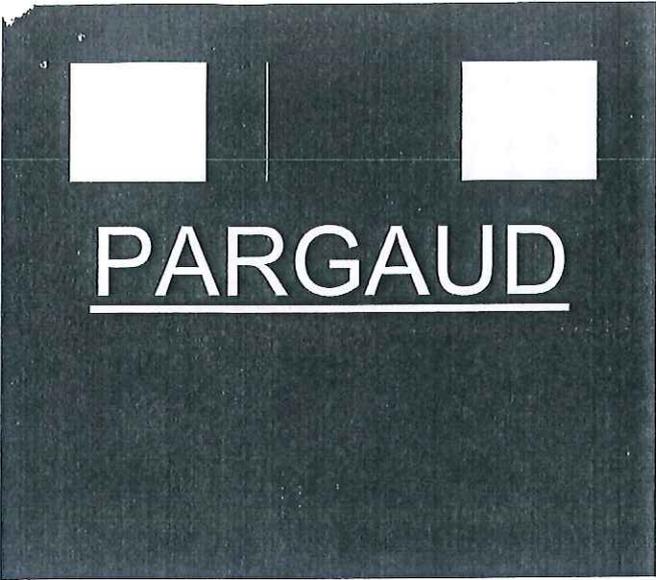
☎ 03 81 98 31 83 - Fax : 03 81 98 32 84 - cetec@sa-cetec.fr

Agence de Besançon : 27A Rue Clément Marot - Parc Astréa - Zac Lafayette - 25000 Besançon

☎ 03 81 47 74 00 - Fax : 03 81 47 74 04 - sa.cetec@wanadoo.fr

Site internet : cetec-ingenierie.com

Société anonyme au capital de 250 000 € - SIRET 301 422 606 00063 - RCS Belfort B - Code APE 7112 B - TVA : FR 74 301 422 606



PARGAUD

74, rue du Général de Gaulle
25420 BART
☎ 03 81 90 58 05
☎ 03 81 90 58 06
Site : www.pargaud.com

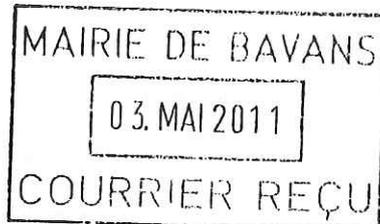
Mail : pargaud.sarl@wanadoo.fr

MAIRIE DE BAVANS

1, rue des Fleurs

25550 BAVANS

BART, le 18 avril 2011



DEVIS

TRAVAUX EN PLUS ET MOINS VALUES

REHABILITATION ET MISE EN CONFORMITE DE SECURITE

POLE EDUCATIF PLURIEL – HALTE GARDERIE – BATIMENT « LA
FERME »

Rue de l'Etoile

BAVANS

LOT N° 01 : DOUBLAGES – CLOISONS – PEINTURES

| N° | Désignation | U. | Qté | PVU € | PVT € |
|------------|---|-----|--------|----------|-----------------------------|
| | BATIMENT LA FERME BAVANS | | | | |
| 1 | <u>MOINS-VALUES</u> | | | | |
| 1.1 | - Poste 1.41 monte matériaux | ENS | -1.00 | 300.00 | -300.00 |
| 1.2 | - Poste 1.41 baraque vestiaire | ENS | -1.00 | 1 500.00 | -1 500.00 |
| 1.3 | - Poste 1.531 habillage PPF 13 murs des archives | M2 | -60.47 | 24.00 | -1 451.28 |
| 1.4 | - Poste 1.532 habillage PPF 13 plafond des archives | M2 | -38.30 | 24.00 | -919.20 |
| 1.5 | - Poste 1.71 plafond CF 1 H dans garage et local rangement rdc | M2 | -61.78 | 56.00 | -3 459.68 |
| 1.6 | - Poste 1.91 benne de chantier | ENS | -1.00 | 800.00 | -800.00 |
| | | | | | <u>Ver -8 430.16</u> |
| | | | | | <u>MOINS-VALUES</u> |
| 2 | <u>PLUS-VALUES</u> | | | | |
| 2.1 | PLAFOND DES ARCHIVES | | | | |
| 2.1.1 | - Dépose plafond compris ossature primaire, évacuation et frais de traitement | M2 | 38.30 | 24.00 | 919.20 ✓ |
| 2.1.2 | - Fourniture et pose plafond CF 1H ossature primaire mob et 2 x BA 15 vissé | M2 | 38.30 | 48.00 | 1 838.40 ✓ |
| | | | | | <u>PLAFOND DES ARCHIVES</u> |
| | | | | | 2 757.60 ✓ |

MAIRIE DE BAVANS
03.MAI.2011
COURRIER REÇU

| N° | Désignation | U. | Qté | PVU € | PVT € |
|------------|--|----|-------|-------|------------------------|
| 2.2 | PLAFOND GARAGE | | | | |
| 2.2.1 | - Flocage CF 1H 25/30 mm d'épaisseur en sous face de dalle | M2 | 52.00 | 48.00 | 2 496.00 ✓ |
| | PLAFOND GARAGE | | | | 2 496.00 |
| | <u>PLUS-VALUES</u> | | | | <u>5 253.60</u> |

Montant H.T. *✓* -3 176.56 €
T.V.A. à 19.60 -622.61 €
Montant T.T.C. -3 799.17 €

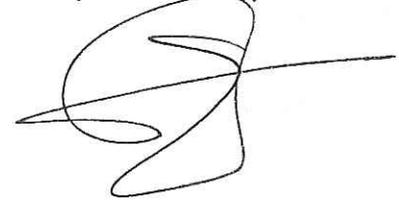
Les prix sont établis valeur avril 2011 et sur la base des taux de T.V.A. en vigueur à la date de remise de l'offre, toute variation ultérieure de ces taux sera répercutée sur ces prix.

CONDITIONS DE REGLEMENT :

Loi N° 92.1442 du 31/12/92

- Acompte 30 % début des travaux
- Règlement à réception de facture, net d'escompte.
- Pénalités de retard de paiement :
3 fois le taux légal d'intérêt sur facture à compter du dépassement d'échéance.
- L'entrepreneur reste propriétaire de son ouvrage jusqu'au paiement intégral.

*Devis vérifié
le 29.04.2011*



"Bon Pour Accord"

Le Client,




MAIRIE DE BAVANS
03. MAI 2011
COURRIER RECU